



PEDT  
Thiers Dore et Montagne  
2018-2021

---

# SOMMAIRE

## 1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

### 1.1 - Etat des lieux de l'offre de service Enfance Jeunesse

La petite enfance

L'enfance

La jeunesse

### 1.2 - Historique des PEdT du territoire

## 2. DONNÉES GÉNÉRALES

Durée du projet

Public

Partenaires

Périmètre

EPCI porteur du projet

Nom, fonction et adresse du responsable du projet

## 3. OBJECTIFS EDUCATIFS

## 4. LES ACTIVITÉS

Le temps périscolaire du Mercredi à la journée

Le temps périscolaire du Mercredi à la demi-journée

Les temps périscolaires des autres jours

Les temps extrascolaires

## 5. UNE PHASE DE TRANSITION, POUR UNE STRUCTURATION GLOBALE

## 6. L'ÉVALUATION

### 6.1 - L'évaluation quantitative

### 6.2 - L'évaluation qualitative

## ANNEXES

Annexe 1 - Liste des établissements scolaires du territoire

Annexe 2 - Projets pédagogiques des ALSH



## La petite enfance

L'offre de services est la suivante :

- un Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) avec 4 antennes (Puy-Guillaume, Pont-de-Celles, Thiers, Courpière)
- 2 structures d'accueil collectif : Le multi-accueil « la Dorlotte » à Thiers, le multi-accueil de Pont-de-Celles.
- 5 accueils de loisirs sans hébergement 3-6 ans à Arconsat, Thiers, Aubusson, Puy-Guillaume, dont un associatif à la Monnerie-le-Montel.

Les autres services présents sont :

- Les permanences du médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Thiers : des animations et des ateliers dans les locaux de la PMI.
- Un lieu associatif d'accueil parents enfants à Thiers : MAPAJOU
- Un accompagnement des enfants dès 2 ans proposé par le Dispositif de Réussite Educative.

A ces services, s'ajoutent des animations et des activités la journée de la parentalité, des activités culturelles, sportives dans plusieurs communes et des activités associatives ouvertes aux jeunes enfants.

Le taux de couverture global calculé par la CAF pour l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans est 54% pour la France. Sur le territoire de Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, ce taux se répartit comme suit :

- Ex CC Entre Allier et Bois Noirs : 74,48 %
- Ex CC de la Montagne Thiernois: 61,75 %
- Ex CC du Pays de Courpière : 67,79 %
- Ex CC du Pays de Thiers : 58,60 %

En 2016, la capacité d'accueil en matière de garde d'enfants est de près de 900 places dont 863 places chez une assistante maternelle et 35 places en structure multi accueil.

Environ 600 enfants gardés de moins de 6 ans. En 2017, le territoire compte 238 assistants-es maternels-les (22 assistant.es maternel.les en moins), 81 ont plus de 55 ans soit plus d'un tiers.

## L'enfance

L'offre de services se caractérise par une couverture territoriale permettant l'accueil de 175 enfants. Elle est composée de :

- 5 accueils de loisirs sans hébergement:
- Deux en gestion directe: La Source à Arconsat, la Maison de l'Enfance à Puy-Guillaume.
- Deux en gestion déléguée: Emile Zola à Thiers (La ligue de l'Enseignement), à Aubusson (AIA).
- Un accueil géré par l'Association d'Education Populaire à La Monnerie Le Montel.

Les autres services présents sont :

- Un dispositif d'aide à la scolarité sur la Montagne Thiernoise.

- Le dispositif de réussite éducative: aide à la scolarité des écoles du Moutier et d'Emile Zola (dans le cadre du Contrat de Ville de Thiers)

On note également une offre associative sportive et de loisirs conséquente sur le territoire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

## La jeunesse

Marqueur d'une politique enfance jeunesse volontariste, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne propose 3 structures dédiées aux jeunes collégiens dont deux accueillent les jeunes jusqu'à 17 ans :

- L'espace Jeunes du Pont-de-Celles.
- La Maison de la Jeunesse Nelson Mandela à Thiers.
- L'espace de Loisirs à Courpière (jusqu'à 14 ans)

A ces structures s'ajoute l'accueil de loisirs Emile Zola qui accueille les enfants jusqu'à 13 ans.

En sus des accueils de loisirs, les collectivités soutiennent également :

- Le dispositif d'aide à la scolarité des collégiens de la Montagne Thiernoise.
- Le dispositif de réussite éducative qui propose un accompagnement des jeunes jusqu'à 16 ans. (Contrat de ville)

## **1.2 - Historique des PeDT du territoire**

Il convient de faire un rappel des PeDT présents sur le territoire avant septembre 2018. Ce constat montre la diversité des situations existantes et la nécessaire harmonisation au profit d'une réelle politique éducative sur le territoire.

- Ex Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise  
⇒ Un PeDT signé sur la période 2016-2019  
⇒ Depuis septembre 2018, ce PeDT n'est plus d'actualité puisque les écoles du territoire, à l'exception de celle de La Monnerie le Montel sont revenues à la semaine à 4 jours.
- Ex Communauté de Communes du Pays de Courpière  
⇒ Un PeDT signé pour la période 2016-2019. A la rentrée 2018, toutes les écoles sont restées sur un rythme à 4.5 jours.
- Ex Communauté de Communes Entre Allier et Bois Noirs  
⇒ Pas de PeDT
- Ex Thiers Communauté  
⇒ Un PeDT signé pour la période 2016-2019 sur la commune de Thiers. A la rentrée 2018, les écoles de la commune sont restées sur un rythme à 4.5 jours.  
⇒ Pas de PeDT sur les autres communes (Dorat, St-Rémy sur Durolle, Escoutoux)

Les élus de la Communauté de Communes Thiers Dore Montagne souhaitent que soit conclu sur l'ensemble du territoire un nouveau PeDT incluant le plan mercredi.

## 2. DONNÉES GÉNÉRALES

### **Durée du projet :**

3 ans de Septembre 2018 à Juin 2021.

### **Public :**

Les enfants et jeunes du territoire.

### **Partenaires :**

La communauté éducative dans son ensemble : les enfants, les familles, l'Education Nationale, les collectivités territoriales, les professionnels de l'enfance jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales, les services déconcentrés de l'Etat.

Sont présentés en annexe 1 l'ensemble des établissements scolaires présents sur le territoire.

### **Périmètre :**

La Communauté de Communes Thiers Dore Montagne (30 communes), ainsi que la commune de Trézioux,

Et à l'exception des ALSH TAP organisés par la ville de Thiers, ces derniers étant organisés dans le cadre du PEdT de la ville de Thiers (échéance : août 2019).

### **EPCI porteur du projet :**

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

### **Nom, fonction et adresse du responsable du projet :**

Tony BERNARD, Président.

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47, Avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS.

### 3. OBJECTIFS EDUCATIFS

Le PeDT formalise une démarche permettant à la Communauté de Communes et aux communes signataires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

#### **Les objectifs principaux autour desquels s'appuie la réflexion sont :**

- Respecter au mieux le rythme de l'enfant, pris dans sa globalité en lui proposant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit avant, pendant, après l'école et le mercredi, en veillant à la complémentarité des temps éducatifs.
- Contribuer à une politique de réussite et de lutte contre les inégalités scolaires.
- Offrir à l'enfant un accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs par des animations ludiques, variées et riches dans leur contenu pédagogique.
- Mobiliser les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaires.

#### **Pour atteindre ces objectifs, la collectivité peut s'appuyer sur les politiques éducatives développées depuis de nombreuses années au travers des dispositifs suivants:**

##### Les PEdT mis en place dès :

- 2013 sur la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise,
- 2014 sur la Communauté de Communes du Pays de Courpière et Trézioux,
- 2016 sur Thiers Communauté.

##### Les anciens Contrats Enfance Jeunesse de :

- la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise,
- la Communauté de Communes du Pays de Courpière,
- la ville de Thiers.

##### Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :

- de la Ville de Thiers
- de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise

##### Le Contrat de Ville de la ville de Thiers notamment via le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Ces expériences forment le socle sur lequel la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne peut aujourd'hui s'appuyer avec la volonté de mettre en place un PEdT concerté sur l'ensemble de son territoire, pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les enfants.

Si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et à la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle n'est pas seule pour atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle du territoire intercommunal doit s'attacher à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, ATSEM,...) au sein de ce Projet Educatif de Territoire.

## 4. LES ACTIVITÉS

Les activités s'articuleront autour de différents temps de l'enfant.

### Le temps périscolaire du Mercredi à la journée

3 ALSH proposent d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans à la journée :

- La Source à Arconsat
- La maison de l'enfance à Puy Guillaume
- L'AEP à la Monnerie-le-Montel

Sont présentés en annexe 2 l'ensemble projets pédagogiques des accueils précités.

### Le temps périscolaire du Mercredi à la demie journée

2 ALSH propose d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans à la demi-journée :

- La FAL à Thiers
- Lac d'Aubusson

1 ALSH propose d'accueillir les enfants de 11 à 14 ans à la demi-journée :

- L'Espace loisirs à Courpière

2 ALSH proposent d'accueillir les enfants de 11 à 17 ans à la demi-journée :

- L'Espace Nelson Mandela à Thiers
- L'Espace Jeunes au Pont de Celles-sur-Durolle

Sont présentés en annexe 2 l'ensemble projets pédagogiques des accueils précités.

Avec les objectifs suivants (Mercredi journée et ½ journée) :

- Proposer des activités diversifiées dans les domaines notamment de la culture, de l'éducation au développement durable et du sport. Pour ce faire, le territoire dispose de nombreuses ressources mobilisables autour de l'enfance en termes d'équipements et de dynamisme associatif. Aussi, ce PEdT s'inscrit dans la continuité des PEdT existant en ceci qu'il favorisera la continuité des partenariats réalisés avec les associations sollicitées dans le cadre des TAP depuis 2013.
- Prendre, autant que faire se peut au regard de l'implantation des équipements et du nombre d'écoles du territoire, certains axes des projets d'établissements scolaires dans la mise en œuvre des animations.
- Favoriser des projets inter-équipements particulièrement sur des temps forts (après-midi ou journées thématiques permettant de valoriser les animations vécues et investies par les enfants)
- Faciliter l'accès des familles à l'offre de loisirs les mercredis en proposant des tarifs adaptés, des solutions pour les usagers en termes de mobilité, ainsi qu'en explorant les solutions permettant un accueil adapté aux enfants en situation de handicap.



## Les temps périscolaires des autres jours

L'accueil périscolaire, dont une partie est déclaré en ALSH (écoles de Courpière, Paslières, Trézioux) se décline en trois temps :

- l'accueil du matin avant la classe,
- l'accueil du soir après la classe,
- l'accueil sur le temps de la pause méridienne.

Avec les objectifs suivants :

- Proposer un mode de garde pour les parents avant et après l'école.
- Accueillir les enfants en respectant leurs rythmes, leurs besoins et envies.
- Permettre le matin une transition en douceur entre la famille et l'école.
- Proposer des activités ludiques ou sportives à la pause méridienne.
- Faire du repas un vrai moment convivial, un temps partagé et calme.

De manière plus spécifique, les principaux objectifs de la restauration scolaire sont :

- Proposer un repas de qualité à l'enfant dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire, tout en faisant du temps de midi un moment privilégié.
- Développer la réalisation de repas à partir de produit bio, favoriser les circuits courts, faire découvrir les productions locales, leur saisonnalité.
- Eduquer à la diversité de l'alimentation, suggérer des réactions.
- Contribuer à la mise en place d'un moment de convivialité
- Proposer des animations à des moments spécifiques (anniversaires, repas de Noël, repas de fin d'année

A noter également que TAP sont organisés en ALSH sur la commune de Courpière, St-Flour, Trezioux.

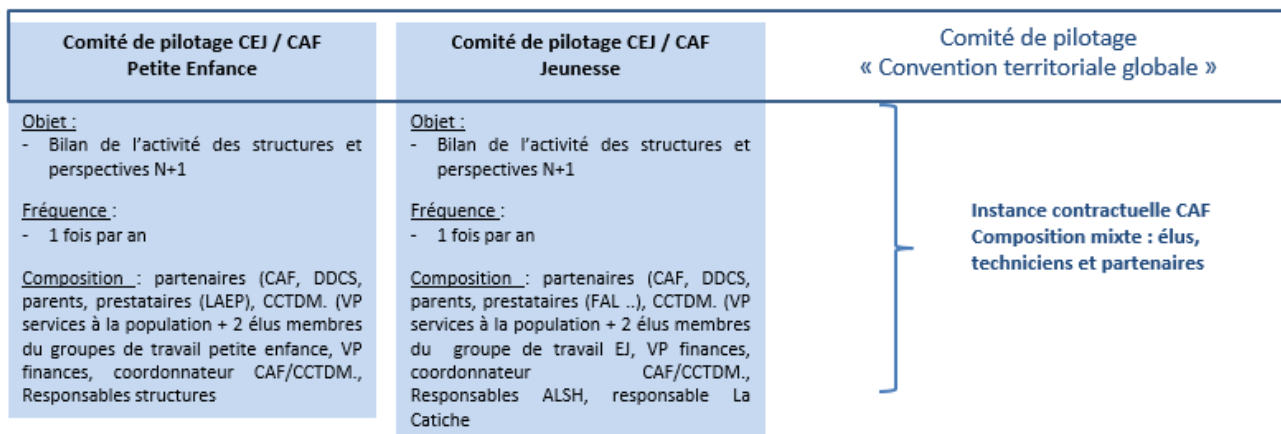
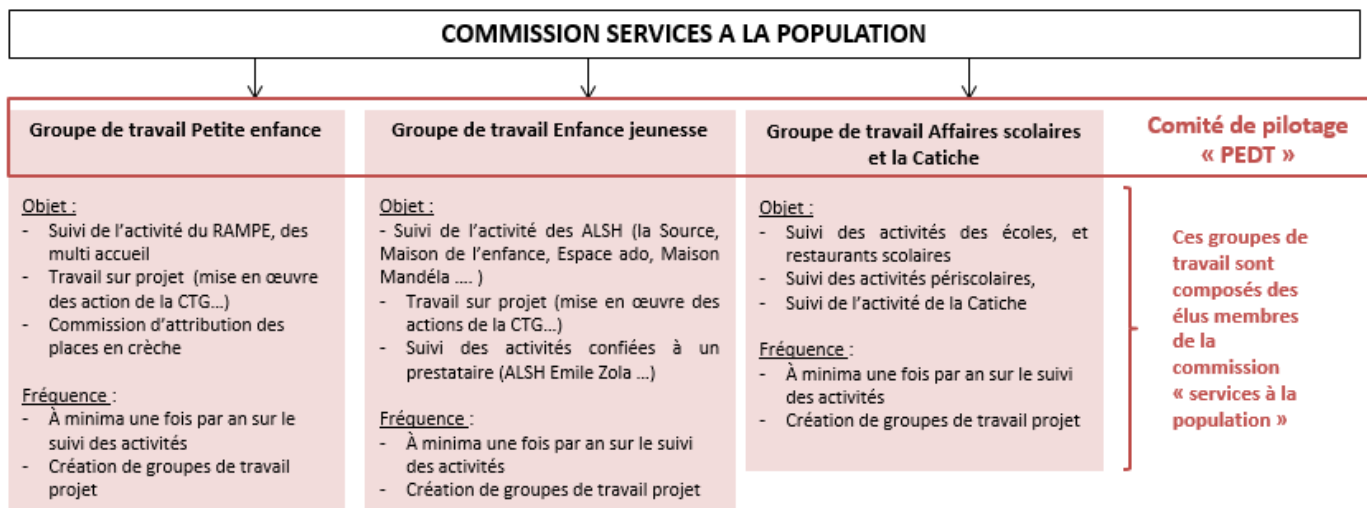
## Les temps extrascolaires

L'offre proposée pendant le temps extrascolaire à savoir les vacances solaires et le samedi sur l'ensemble du territoire s'organise dans une continuité éducative : coordination commune, mêmes projets pédagogiques, mêmes équipements, même personnel.

## 5. UNE PHASE DE TRANSITION, POUR UNE STRUCTURATION GLOBALE

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne est dans une phase de transition entre les fonctionnements des ex-communautés de communes qui la composent et son fonctionnement propre.

La politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse s'organise au travers de la commission communautaire des services à la population qui se décline en plusieurs groupes de travail :



Le PEDT sera animé par un comité de pilotage composé de l'ensemble des acteurs présents dans les groupes de travail Petite Enfance, Enfance Jeunesse et Affaires scolaires/ la Catiche.

Ce comité de pilotage se réunira une à deux fois par an.

## 6. L'ÉVALUATION

L'évaluation d'un tel dispositif constitue, comme dans toute démarche de projet, un enjeu majeur qui doit être partagé par l'ensemble des partenaires. Elle est nécessaire à la cohérence du projet et doit être un outil/support de communication entre les différents partenaires.

### 6.1 - L'évaluation quantitative

L'évaluation du PEDT s'appuiera sur des indicateurs quantitatifs tels que :

- Le nombre d'enfants présents aux garderies du matin, sur la pause méridienne et aux garderies du soir,
- Le taux d'inscription des enfants aux TAP,
- Le taux de présence des enfants inscrits aux TAP,
- Le taux de remplissage des structures petite enfance, enfance et jeunesse

Modalités d'évaluation : tableau de synthèse des présences, planning d'animation par période, planning des animateurs et des intervenants, etc.

### 6.2 - L'évaluation qualitative

#### Sur les projets d'animation

- Lien avec les objectifs du PEDT.
- Implication des enfants (assiduité, régularité,...).
- Satisfaction des enfants et des parents, mais aussi des animateurs et des intervenants.

#### Sur la transition entre le temps scolaire et le périscolaire :

- Implication des différents acteurs (enseignants, animateurs AIA, personnel CCPC).
- Incidents.

#### Sur le comportement des enfants

- Conflits entre enfants, adultes enfants.
- Bénéfice de la nouvelle organisation sur le rythme des enfants (fatigue,...).

#### Sur le personnel

- Implication de chacun sur les projets.
- Qualité du travail du personnel de la CCPC (ATSEM, ménage, restauration).

#### Sur les locaux

- Utilisation optimale des locaux disponibles.
- Locaux disponibles suffisants en nombre, en superficie...

**Modalités d'évaluation** : rencontre avec les différents partenaires du projet, rencontre avec les enfants, questionnaire aux parents.

Les modalités et critères d'évaluation indiqués ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et comme base de départ. Le comité de pilotage devra adapter, compléter au fur et à mesure ses besoins en matière d'évaluation.

Les résultats des évaluations seront pris en compte pour modifier l'offre et l'organisation sur le territoire. Mais les souhaits éducatifs qui pourront être exprimés par les différents partenaires devront être confrontés aux principes de réalité : heures des ramassages scolaires imposées par le Conseil Général, nombre de salles disponibles, exigences économiques de la collectivité notamment.

## Annexe 1 : liste des écoles du territoire

COMMUNE	TYPE	Effectifs	NOM	CIRCO
Augerolles	Primaire	87		Ambert
Courpière	Maternelle	125		Ambert
Courpière	Elémentaire	208	Jean Zay	Ambert
Courpière	Privé/Primaire	174	Saint-Pierre	Ambert
Saint Flour l'Etang	Maternelle	17		Ambert
Vollore-Ville	Primaire	51		Ambert
Arconsat	Privé/Primaire	31	Saint-Joseph	Thiers
Celles s/ Durolle	Primaire	84	Victorine Déconche	Thiers
Celles s/ Durolle	Privé/Primaire	101	Saint Joseph	Thiers
Chabreloche	Primaire	123	Jules Ferry	Thiers
La Monnerie-Le Montel	Primaire	129	Le Chambon	Thiers
Palladuc	Primaire	66		Thiers
Viscomtat	Primaire	30		Thiers
Vollore Montagne	Primaire	23		Ambert
Chateldon	Primaire	57	George Sand	Thiers
Lachaux	Primaire	11		Thiers
Paslières	Primaire	170	La Croix Saint Bonnet	Thiers
Puy-Guillaume	Maternelle	90	Fernand Roux	Thiers
Puy-Guillaume	Elémentaire	158	François Mitterrand	Thiers
Ris	Primaire	63		Thiers
Escoutoux	Primaire	126		Thiers
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>204</i>	<i>Emile Zola</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Maternelle</i>	<i>85</i>	<i>Le Moutier</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>198</i>	<i>George Sand</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>63</i>	<i>La Vidalie</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>138</i>	<i>Le Fau</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Elémentaire</i>	<i>121</i>	<i>Le Moutier</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>61</i>	<i>Les Garniers</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Primaire</i>	<i>76</i>	<i>Turelet</i>	<i>Thiers</i>
<i>Thiers</i>	<i>Privé/Primaire</i>	<i>179</i>	<i>Jeanne d'Arc</i>	<i>Thiers</i>
Dorat	Primaire	74		Thiers
Saint Rémy s/ Durolle	Primaire	141		Thiers
Saint Rémy s/ Durolle	Privé/Primaire	21	Saint Joseph	Thiers

## Annexe 2 : projets pédagogiques des ALSH